

B I B R A C T E

Dossier de presse
octobre 2011

LE CENTRE ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN S'AGRANDIT POUR ACCUEILLIR LE CENTRE RÉGIONAL DE CONSERVATION ET D'ÉTUDE DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES DE BOURGOGNE



Contact presse
Anne Flouest, a.flouest@bibracte.fr, 03 85 86 52 35

www.bibracte.fr

Construit en 1994 face au Mont-Beuvray, dans le village de Glux-en-Glenne, le Centre archéologique européen sert de point d'appui au programme de recherche sur l'ancienne ville gauloise de Bibracte. Bénéficiant de laboratoires adaptés, d'une importante bibliothèque, d'un centre d'hébergement de 90 places et de compétences techniques variées (photographie, secrétariat d'édition...). Il est devenu un lieu incontournable pour la communauté archéologique, qui accueille régulièrement des formations et des colloques.

Les activités du Centre archéologique européen s'enrichissent d'une nouvelle composante, avec la livraison d'une extension principalement destinée à accueillir un centre régional de conservation et d'étude (CCE) des collections archéologiques.

Les CCE sont issus d'une initiative prise en 2008 par le ministère de la Culture pour rationaliser la conservation et faciliter l'étude des objets issus des fouilles archéologiques, dont le volume s'est accru de façon exponentielle ces dernières décennies du fait du développement de l'archéologie préventive.

Le CCE de Bourgogne est l'un des premiers à voir le jour. Les services du ministère de la Culture ont choisi de l'adosser au Centre archéologique européen de Bibracte pour profiter des infrastructures d'accueil des chercheurs et des services déjà en place. Le CCE sera géré par la Direction régionale des Affaires culturelles, qui y entreposera les collections placées sous sa responsabilité, entre le moment de la fouille et celui de leur éventuelle dévolution à un musée.

Cette campagne de travaux a également été mise à profit pour compléter les équipements du Centre archéologique : création d'une nouvelle salle de traitement des collections, agrandissement de la bibliothèque et des réserves, réorganisation des bureaux et des espaces de travail. De fait, l'accueil des collections archéologiques de Bourgogne renforce l'attractivité de Bibracte aux yeux de la communauté archéologique nationale (universités, CNRS, opérateurs d'archéologie préventive).

Bibracte accueille ainsi depuis une dizaine d'années une antenne du laboratoire ARTeHIS (UMR 5594) qui a son siège sur le campus de l'université de Bourgogne, ce qui se solde par deux postes de travail (un chercheur et un ingénieur). Poursuivant dans la même voie, Bibracte a signé au printemps 2011 une convention avec la société ARCHEODUNUM SAS, principal opérateur indépendant en France dans le domaine de l'archéologie préventive. Cette convention se soldera à terme par la fixation d'une demi-douzaine d'emplois sur place.



Le Centre archéologique européen en quelques chiffres :

- 4 100 m² de surface utile (à l'issue des travaux de 2011)
- 6 300 journées ouvrées annuelles d'accueil de personnels extérieurs (chercheurs étudiants, professionnels)
- 8 700 nuitées d'hébergement et 26 000 repas servis
- 37 500 titres indexés à la bibliothèque et une centaine de revues en échange

L'ARCHITECTURE



L'extension s'est faite en prolongeant le bâtiment existant qui domine le village de Glux-en-Glenne, construit par Pierre-Louis Faloci en 1994.



Afin de réduire l'impact paysager et dans le but d'optimiser la consommation énergétique, l'architecte Pierre-Louis Faloci a pris le parti d'enterrer tous les espaces de stockage, qui se déploient sur deux niveaux. Seule émerge, de la pente de la colline, une verrière qui éclaire un nouveau plateau utilisé pour les bureaux des équipes de recherche et le service de recherche de Bibracte. Si les façades du bâtiment initial sont habillées de granit agrafé, celle de l'extension est recouverte de métal. La surface utile du Centre archéologique européen, qui était de 2 300 m² (dont 550 m² d'espaces de stockage), est portée à 4 100 m² (dont 2 000 m² d'espaces de stockage).



Maître d'ouvrage : BIBRACTE EPCC
Maître d'œuvre : Pierre-Louis Faloci
Surface totale : 4 100 m²
dont CCE : 1 000 m²
dont Bibracte : 3 100 m²

Coût : 3 000 000 €

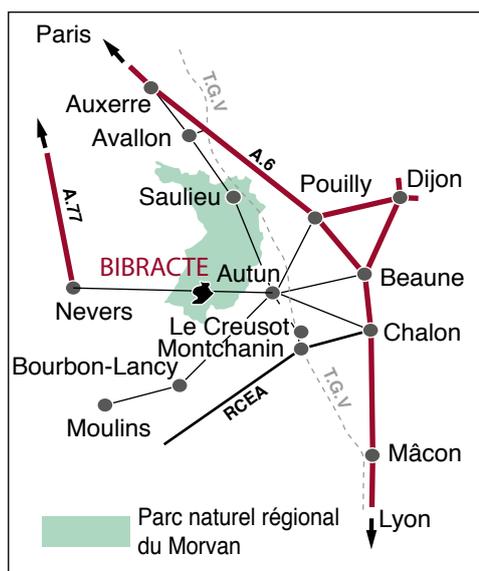
Financement : Etat (58 %), FEDER (8 %), Bibracte (34 %)

INFORMATIONS PRATIQUES

En décembre 2007, BIBRACTE devenait un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Les EPCC sont des structures créées par le législateur en 2002 pour faciliter la gestion d'équipements culturels importants, grâce à une mutualisation des moyens entre leurs partenaires.

Les membres de BIBRACTE EPCC sont l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Nièvre, le Conseil général de la Saône-et-Loire, le Centre des Monuments nationaux et le Parc naturel régional du Morvan. L'Etat est son principal partenaire financier. Le Conseil régional et les deux Conseils généraux concernés contribuent aussi au fonctionnement de l'EPCC, confirmant ainsi leur attachement à l'établissement et leur volonté de voir se renforcer la place occupée par l'établissement dans le paysage culturel et touristique régional.

BIBRACTE EPCC
Centre archéologique européen
F-58370 GLUX-EN-GLENNE
Tél. 03 85 86 52 35 – fax. 03 85 82 58 00
www.bibracte.fr



BIBRACTE



Siège social: Centre archéologique européen - 58370 Glux-en-Glenne

MUSÉE: MONT BEUVRAY-71990 SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY

Tél. 03 85 86 52 35 / fax. 03 85 82 58 00 / info@bibracte.fr / www.bibracte.fr

